

## **Introduction**

# **Quand l'une n'est pas l'autre : à propos des rôles sociaux des sexes**

Fatou Sow \*

Les débats sur les rôles des sexes, initiés dans les années 80, ont permis de redéfinir le questionnement, somme toute classique, sur les statuts et rôles des femmes et des hommes et leurs rapports à la société. Ils ont surtout permis de souligner combien l'appartenance à un sexe donné conditionne l'existence des individus, leur accès à la politique, aux ressources matérielles, économiques, ou leur relation au pouvoir. Ils ont mis en exergue le caractère idéologique et inégalitaire des rapports entre les sexes. Le questionnement féministe s'est exercé sur le patriarcat, le travail, la production et la reproduction, les itinéraires sociaux sexués, etc. Il a surtout mis en relief une nouvelle problématique : le concept de « genre » qui a redonné un sens aux différences biologiques reconstruites par la culture et l'histoire.

L'Afrique ne peut pas échapper à ce débat. Certes, le procès de la colonisation a engagé les Africaines dans les luttes plus politiques que féministes, au sein de partis nationalistes ou de mouvements armés. Face aux urgences de l'indépendance, elles ont suivi le chemin dicté de la participation au développement économique, sans s'interroger sur les rapports hommes/femmes perçus, à l'époque, comme complémentaires. Militantes des partis au pouvoir ou de l'opposition, elles ont rarement remis en question un pouvoir masculin (et patriarcal) longtemps incarné par les « pères » des indépendances. Cette alliance face à l'ennemi commun faisait dire à Winnie Mandela que « ce qui nous oppose les uns

---

\* Coordinatrice de l'Institut sur le Genre, Session 1996, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

et les autres n'est rien auprès de la volonté qui nous unit d'en finir avec des siècles d'oppression ».

### **Rapports de force**

C'est seulement à la fin des années soixante-dix qu'une revendication africaine féministe fait le bilan critique des indépendances et prête une attention plus grande aux oppressions vécues par les femmes : mariages forcés et précoces, polygamie, fécondité astreignante, charges domestiques lourdes, scolarisation faible, chômage, etc. Tout en essayant d'intégrer les femmes, les théories et stratégies de développement économique ont échoué à comprendre l'importance qu'il y a à prendre en compte le rôle des sexes dans tous les domaines. Les différences fondées sur le sexe sont basées sur des perceptions sociales et culturelles qui organisent les sociétés (accès aux ressources, à la connaissance, aux technologies, participation au pouvoir dans la famille et la société). Cela suppose donc que l'on reconnaisse non seulement l'inégalité, mais son caractère social. Comme l'écrivait Simone de Beauvoir, féministe française avant l'heure, il y a déjà plus de quarante ans, « on ne naît pas femme, on le devient » (1948). Cette remarque est aussi valable pour les hommes. Il s'agit de reconnaître que les relations hommes/femmes sont, par essence, des rapports de nature politique. Le pouvoir du patriarche, le pouvoir de la femme, le pouvoir de l'aîné ou les relations du couple sont bâtis sur l'autorité, le conflit, la négociation, la communion, la séduction, le dialogue..., bref sur des rapports de force. A ce niveau, les femmes entretiennent globalement, avec les hommes, des rapports largement inégalitaires. Leur statut ne leur confère pas la même autonomie que celle des hommes. Il leur est particulièrement difficile de participer ou de prendre le contrôle des institutions sociales et politiques qui déterminent leur cadre de vie.

### **Reconnaître les rôles sociaux des sexes**

La question des femmes et du développement a conduit à l'analyse des conséquences des discours et pratiques sur les rapports sociaux hommes/femmes. Ces rapports entre sexes se sont-ils modifiés ? Les projets de développement, les projets de la société en ont-ils tenu compte au point de procéder aux changements nécessaires ? L'analyse fondée sur les rôles des sexes permet de déboucher sur une critique des théories, des méthodes et des stratégies de développement qui

continuent d'occulter les femmes et leurs points de vue sur la société globale.

Les politiques économiques et technologiques du développement menées en Afrique ces trente dernières années ont remodelé la vie et le statut des femmes comme productrices agricoles et leurs rapports avec les hommes. Souligner l'absence ou l'invisibilité des femmes dans le processus du développement, c'est dénoncer le sexisme qui les frappe. Sur le terrain, les agents d'agriculture, en majorité des hommes, encadrent et forment des paysans eux-aussi du même sexe. Ils ignorent ou font peu de cas de l'impact de l'appartenance à un genre ou des relations de genre. De même, les travaux des chercheurs ne prennent généralement en compte ni les femmes, ni les rapports sociaux fondés sur le sexe. Ce faisant, ils occultent la plupart des contradictions qui structurent les contextes socio-économiques ou s'opèrent les stratégies de développement.

Comment se structure aujourd'hui l'unité familiale ? Qui détient réellement le pouvoir de décision dans l'organisation de la production, l'accès aux ressources et moyens de cette production ? De plus en plus de ménages ruraux sont dirigés ou soutenus financièrement par des femmes. Quel est leur pouvoir dans ce cas ? Ce statut financier leur donne-t-il le pouvoir qui revient de droit au patriarcat ? Quel est le coût affectif et moral payé pour un tel pouvoir ?

La reconnaissance des rôles des sexes dans l'agriculture, avec l'émigration massive des hommes et le poids de la responsabilité des femmes, est capitale. Nombre de projets de développement agricole ont échoué pour avoir, entre autres, ignoré le rôle des sexes dans la production, surtout lorsqu'il s'agissait de secteurs à prédominance féminine. On a assumé qu'ils dépendaient des chefs de famille-hommes sans chercher à savoir qui produisait quoi.

### **Une présence « invisible »**

Les chefs d'exploitations agricoles sont d'abord des hommes. Les femmes ne sont pas considérées comme productrices et entrepreneuses à part entière. Les terres qui leur sont allouées par la tenure foncière coutumière ou les politiques actuelles de développement sont moins importantes en superficie et en qualité que celles des hommes. Elles leur sont le plus souvent attribuées en groupement collectif dont elles ne

tirent pas grand profit. L'aide familiale ou salariée leur est comptée alors qu'elles-mêmes servent de force de travail essentielle et gratuite dans la production agricole africaine. Mais, contrairement à celle des hommes, leur contribution est rarement évaluée en termes de travail, de temps et de valeur d'échange. Les paysannes africaines ont peu d'accès aux équipements mécaniques et aux technologies avancées, en raison sans doute de leur coût élevé, mais en raison surtout des discriminations forgées à leur endroit. Le pouvoir d'État, qui a mis du temps à reconnaître leur présence dans les unités de production agricole, a même renforcé l'autorité masculine avec l'attribution de privilèges aux hommes : accès à la terre, au crédit et aux technologies.

A l'évidence, les systèmes socioculturels et l'organisation sexuelle de la production dominants n'ont pas facilité l'égalité entre les sexes, qu'il s'agisse de systèmes religieux ou de pratiques politiques. Ils sont aujourd'hui remis en cause avec les crises économiques, sociales et politiques. A ce niveau, les femmes prennent de plus en plus d'initiatives qui font éclater certains verrous dans les systèmes de domination. L'on sait aujourd'hui que, selon les régions, entre 5 et 25 pour cent des familles rurales sont dirigées par des femmes. Or l'autorité familiale est d'abord masculine en raison d'une prééminence, socialement et culturellement établie, qui confère à l'homme le titre de chef de famille. Les femmes ne le deviennent que dans des circonstances définies, lorsque les hommes font défaut : veuvage, divorce, célibat, chômage des hommes, abandon par le conjoint, émigration masculine, etc. Aujourd'hui encore le pouvoir mâle repose largement sur le contrôle de la sexualité et de la fécondité des femmes. Ne pas reconnaître l'inégalité à ce niveau, c'est refuser aux femmes la maîtrise de leur fécondité, de leur corps et de leur propre destin.

Les stratégies de développement en Afrique ne peuvent plus ignorer la critique du rôle des sexes. Si les variables historiques, politiques, économiques ou culturelles sont essentielles, celles des relations sociales et de genre le sont aussi. On court pourtant le risque, déjà présent, de voir les États, les agences de développement et le système des Nations Unies les considérer comme secondaires. Le second risque est de perpétuer l'exploitation des femmes en leur faisant assumer la majorité des tâches du développement (en tous cas les plus ingrates)... à force de valoriser leurs efforts. Enfin, le troisième risque, et il est de taille, est de

voir les femmes condamnées à en parler seules et se retrouver dans un ghetto scientifique et, finalement politique.

### **Les contributions des participantes et des participants à la session 1996 de l'Institut sur le Genre**

Ce numéro spécial *d'Africa Development/Afrique et Développement* est le troisième d'une série de publications initiées par l'Institut sur le Genre du CODESRIA. Ces travaux des participantes et participants à la session 1996 alimentent ainsi ce mouvement de développement de l'analyse du genre et de la prise en compte des rôles sociaux des sexes dans la recherche africaine en sciences sociales.

L'introduction, par Fatou Sow, montre l'importance de prendre en compte ces rôles construits par la société et la culture. Les questions soulevées dans ce chapitre se retrouvent dans les diverses contributions présentées ici.

Les deux premières contributions de Fatou Sow et de Ngoy Kishimba portent sur le corps, la sexualité et la fécondité des Africaines.

L'article de Fatou Sow, «Mutilations génitales féminines et droits humains en Afrique», fait le procès de l'abolition des mutilations génitales féminines, que les Africaines reprennent de plus en plus à leur compte propre. On ne peut plus seulement considérer leurs conséquences en termes de santé reproductive, avec leurs complications médicales et psychologiques. Ces arguments, les femmes en ont fait l'expérience, ne les libèrent pas du contrôle social de leur corps. En faisant de l'abolition des mutilations génitales féminines une question de droit humain de préserver l'intégrité physique, Fatou Sow montre qu'il faut leur apprendre à refuser l'oppression sur leur corps, leur sexualité, et leur fécondité, au nom de la morale, de la culture ou de la religion. Le droit est un outil de ce refus.

Ce contrôle de la fécondité des femmes est tout aussi illustré par la contribution de Ngoy Kishimba sur *Fécondité, planification familiale et prise de décision au sein du couple : le cas du Cameroun*. Ce pouvoir de décision sur la procréation et la régulation des naissances appartient encore à l'homme, considéré comme le chef de famille. « Les idéologies du genre continuent à apporter plus d'importance à l'homme qu'à la femme ».

Cette disparité des pouvoirs entre hommes et femmes reconnue dans la sexualité et la fécondité trouve ses sources dans les inégalités entre sexes inscrites dans la socialisation des individus. On en note aussi l'impact sur leurs formation et performances professionnelles, comme le souligne « *Language, Socialization and Gender in Career Orientation* » de Titi Ufomata. Les disparités évidentes dans ce domaine sont les résultats insidieux de la socialisation dans la famille et à divers niveaux de la société. Les attitudes différentes, en fonction du sexe de l'enfant, des parents, de la religion, le poids du langage et des images des rôles sociaux des sexes notamment dans les ouvrages scolaires et les moyens de communication de masse ont un impact considérable sur les aspirations, succès et échecs des individus.

Cette réflexion se poursuit avec la contribution de Patricia G. Clark, « *A Gendered View of the History of Professionalisation in South Africa* ». Au-delà des barrières du colonialisme, de race et de classe importantes dans la société sud-africaine de l'apartheid, les difficultés d'accès à l'emploi liées au genre ont été très peu prises en compte dans la majorité des recherches menées dans cette région. L'éducation et la formation des filles ont obéi à une représentation « traditionnelle » des tâches et responsabilités des sexes de la tradition occidentale et de l'idéologie chrétienne, d'où les fonctions d'enseignantes, d'assistantes sociales et d'infirmières assignées aux femmes africaines, comme « naturelles ». Si la discrimination raciale, avec l'instauration de l'apartheid en 1948, a affecté l'évolution de leur carrière, la discrimination entre les sexes a également été un facteur déterminant. Les dernières questions que se posent Patricia G. Clark est celle de l'engagement des femmes dans les mouvements politiques de l'anti-apartheid, qui est aussi celle autres Africaines dans le contexte colonial et post-indépendant. L'engagement des femmes est-il lié à leur insertion dans le monde professionnel, à leur activisme dans des mouvements politiques (des maris, frères et pères), syndicaux, religieux et/ou associatifs ? Quelles ont été les contraintes liées à leur position sociale, leurs tâches domestiques ? Défendaient-elles leurs intérêts spécifiques ?

Ces questionnements sont aussi ceux de Regina Obi qui s'interroge sur la participation des femmes à la direction syndicale, dans l'article « *Women's Participation at Executive Level in Trade Unions in Nigeria (1985-1990)* ». Les femmes, souligne Regina Obi, sont socialisées à penser que la politique, comme le syndicalisme qui lui est

associé sont des bastions masculins. En effet, l'homme, avec le statut de celui qui gagne le pain de la famille, est habilité à conquérir le domaine du public, celui de la politique. L'auteure, avec l'étude de la structure et de la composition des syndicats nigériens, analyse les divers facteurs de contrainte sociale et culturelle à la participation des femmes dans ce secteur et suggère des moyens de l'accroître, pour une meilleure représentation.

« Migrations régionales et relations de genre dans la Vallée du Fleuve Sénégal » de Cheikh Oumar Ba aborde un tout autre thème, celui de la transformation des rapports entre hommes et femmes et des statuts et rôles de ces dernières, dans ce contexte de la migration si importante dans l'Afrique contemporaine. La migration nationale puis internationale des hommes, qui date déjà des indépendances, s'est intensifiée, laissant, face à l'irrégularité, voire l'arrêt des envois financiers, le travail des femmes comme seule alternative de survie des ménages restés dans la vallée. Dans une société profondément inégalitaire entre castes, classes et hommes/ femmes, les schémas migratoires influencent les statuts et rôles des femmes, qu'elles restent au pays ou qu'elles soient aussi des migrantes (passives ou actives). En fait un meilleur encadrement des services de promotion féminine initiés par l'État, les agences de coopération et les ONGs et associations activistes, en vue de l'avancement de leurs droits se révèle une exigence majeure.

Cette préoccupation rejoint celle de Fatou Diop qui dresse « Le bilan des politiques et perspectives sur la problématique des femmes au Sénégal: l'intérêt de l'analyse de genre ». Fatou Diop s'interroge sur l'utilisation de la critique féministe (explicitement nommée) dans l'analyse des politiques menées par l'État et les associations en direction des femmes. Cette critique est la seule qui permette de rendre compte de la nature inégalitaire des rapports sociaux de sexe et des situations réelles des femmes et d'envisager des meilleures stratégies de développement.

Les contributions de Layla El Awad Simsa'a et de Fatou Ndiaye qui clôturent ce numéro spécial, chacune à leur manière, définissent l'impact différentiel des politiques sur les activités des hommes et des femmes telles que définies par la culture.

L'article de Layla El Awad Simsa'a, « Structural Adjustment Policies and Women in the Rural Areas in Africa : A Review of Some Major Issues », examine l'impact des politiques d'ajustement structurel sur les femmes rurales pauvres, pour des raisons non seulement d'équité, mais de croissance économique. En effet, on ne saurait nier le rôle des femmes à la fois dans la production économique et dans la maintenance du capital humain, si vital pour la croissance.

Fatou Ndiaye, étudiant « L'impact de la vie familiale sur l'activité entrepreneuriale des femmes au Sénégal », tient à souligner, face à la montée des femmes dans le monde informel et formel des affaires, les liens étroits entre leur vie familiale et leur vie professionnelle. Si les facteurs économiques et financiers et le caractère avant tout masculin de l'environnement des affaires déterminent leur position dans ce milieu, il est évident que la réussite de leurs activités entrepreneuriales dépend fortement des réalités socioculturelles qui existent dans la famille, ce qui n'est pas forcément le cas des hommes ou les affecte différemment.